

**Licence Langues, littératures et civilisations étrangères
et régionales**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02037691

HAL Id: hceres-02037691

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037691>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

- Université de Bourgogne - UB

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* vise à permettre l'acquisition de solides compétences linguistiques dans les langues vivantes (ainsi qu'en français) adossées à une très bonne connaissance de la culture et de la littérature des pays de langue anglaise, allemande, espagnole et italienne, dans l'optique des concours de l'enseignement, des métiers de la recherche, et aussi d'une intégration dans le secteur tertiaire, qui constitue l'essentiel des emplois de la région, notamment dans le tourisme, la culture ou l'import-export.

La formation se décline en quatre langues (allemand, anglais, espagnol et italien). Elle s'articule selon trois grands axes de spécialisation disciplinaire : la linguistique, la littérature et la civilisation. L'architecture de la formation est organisée en cinq axes destinés à approfondir les compétences linguistiques et interculturelles. Quant aux enseignements du tronc commun et d'outils, ils visent à favoriser le passage à d'autres mentions de licence ou de master. La licence *LLCER* de l'université de Bourgogne ambitionne de se distinguer d'autres formations similaires de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) en plaçant l'accent sur les parcours internationaux (bi ou tri-diplômants) et la spécialisation vers la voie de la recherche et de l'enseignement. Cependant, pour des raisons conjoncturelles, l'université de Bourgogne collabore avec l'université de Franche-Comté dans le cadre de la recherche et de la mutualisation de cours préparant aux concours de l'enseignement. A l'avenir, cette mutualisation des enseignements concernera également les langues dont les effectifs sont peu nombreux.

Synthèse de l'évaluation

Il faut rendre hommage à la qualité de ce dossier, très complet et transparent.

Par la progressivité de ses enseignements, l'accent qu'elle place sur la préprofessionnalisation et par les politiques d'encadrement qu'elle met en œuvre, la licence *LLCER* offre un enseignement et un accompagnement de nature à favoriser la réussite des étudiants. La formation est dotée d'une offre de cours variée, fondée sur des supports divers, régulièrement adaptée et révisée avec le concours et le retour des étudiants.

Les enseignements permettent d'exercer les métiers des langues et de la culture mais également la poursuite d'études en master, dans le domaine professionnel ou celui de la recherche. Toutefois, la formation place l'accent sur des enseignements essentiellement universitaires, ce qui est typique des parcours LLCE et vise principalement à produire de futurs enseignants.

La licence a établi de nombreux projets de coopération avec des structures culturelles de la région ou de la région jumelée (jumelage franco-allemand régional avec le Land de Rhénanie-Palatinat et local avec la ville de Mayence) ce qui contribue à l'internationalisation de la formation.

Points forts :

- Progressivité des enseignements.
- Importance de la préprofessionnalisation, principalement aux métiers de l'enseignement.
- Politiques d'encadrement des primo-entrants.

- Mise en place de différents parcours en troisième année de licence (L3) (*Monde de l'entreprise et des administrations*, *Langue vivante initiation* et *Langue vivante approfondissement*) qui offrent un élargissement des perspectives professionnelles des étudiants issus de la formation.
- Parcours bi ou tri-diplômants.
- Offre de cours variée.
- Révision régulière et concertée des contenus.

Points faibles :

- Absence de coopération concrète avec les acteurs de la filière tourisme.
- Formation essentiellement axée sur les métiers de l'enseignement et de la recherche.
- L'enseignement magistral de certains modules (« Littérature et civilisation », « Thème et version » en première année de licence (L1) d'anglais) et la question de l'inégal poids de chaque spécialité selon la langue étudiée soulèvent des questions de cohérence pédagogique.
- Réorientation vers d'autres voies rendue difficile du fait du caractère spécialisant de la formation (préparation aux métiers de l'enseignement, essentiellement).
- Absence de suivi des étudiants ne poursuivant pas leurs études dans les masters de l'université.

Recommandations :

On ne peut que soutenir l'université de Bourgogne dans les efforts mis en œuvre pour assurer l'insertion professionnelle de ses étudiants grâce à un accompagnement de qualité.

On ne peut qu'encourager l'équipe enseignante dans sa volonté d'adapter la formation à des métiers autres que ceux de l'enseignement. En ce sens, il serait peut-être utile d'introduire des modules d'interculturalité. Le thème est certainement abordé dans les enseignements de culture et de civilisation, voire de langue, mais il ne semble pas exister de Travaux dirigés (TD) spécifiquement dédiés à ce thème de plus en plus vital dans un monde d'échanges.

Dans le cadre de la nouvelle offre de formation, le souhait d'œuvrer à donner une plus grande spécificité à la licence *LLCER* de l'université de Bourgogne en la démarquant davantage de celle offerte par l'université de Franche-Comté semble judicieux.

Le souhait de l'équipe pédagogique de renforcer la professionnalisation de la formation en introduisant un stage en entreprise obligatoire pour tous les étudiants de L3, de même que de recourir plus fréquemment à l'intervention de professionnels extérieurs dans le cadre des enseignements, est une idée intéressante. L'objectif majeur de cet infléchissement pédagogique contribuerait à articuler davantage la licence *LLCER* aux autres licences et masters professionnels, afin d'élargir les perspectives professionnelles des étudiants ne se destinant pas à l'enseignement. Engager une réflexion sur une possible poursuite d'études dans les masters *Langues étrangères appliquées (LEA)* paraît pertinent.

Enfin, engager une réflexion sur l'importance accordée à chacune des spécialités de la licence *LLCER* (linguistique, littérature et civilisation) et à l'équilibre entre les différentes modalités d'enseignements (Cours magistraux - CM/Travaux dirigés - TD) participera à renforcer la cohérence de l'offre de formation et à lui donner une meilleure lisibilité auprès des étudiants.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>La formation assure une préparation parfaitement adaptée aux modalités des concours de l'enseignement. En revanche, elle semble trop « formatée » concours de l'Education Nationale pour faciliter une insertion professionnelle dans d'autres domaines, ce que reconnaît d'ailleurs le rapport d'auto-évaluation. Des modifications en ce sens sont prévues et le rapport dénote une réelle volonté d'aller dans le sens d'une plus grande professionnalisation dès la L3.</p>
Environnement de la formation	<p>La formation a été modifiée par rapport au précédent contrat quinquennal pour faciliter l'harmonisation avec l'université de Franche-Comté dans le cadre de la COMUE université de Bourgogne Franche-Comté, pour renforcer son ancrage régional et international ainsi que pour favoriser l'acquisition de connaissances transversales par rapport aux compétences purement linguistiques et culturelles.</p> <p>La formation est adossée au laboratoire de recherche Texte, image, langage (TIL) - Equipe d'accueil - EA 4182, une équipe composée de 44 enseignants-chercheurs et à l'école doctorale Langages, idées, sociétés, institutions, territoires (LISIT).</p> <p>La recherche des enseignants-chercheurs alimente le contenu des enseignements.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique pluridisciplinaire est composée d'enseignants-chercheurs provenant de différentes sections du Conseil national des universités (CNU) (sections 11, 12 et 14, par ordre d'importance numérique), 16 Professeurs des universités (PR), 40 Maîtres de conférences (MCF), 11 Professeurs agrégés (PRAG), 8 Professeurs certifiés (PRCE), 7 Attachés temporaire de l'enseignement supérieur et de la recherche (ATER), 23 contractuels et chargés de cours et une monitrice. On compte également des enseignants de français, d'informatique et des professionnels de la documentation. Le ratio PR/MCF est à l'avantage des PR en espagnol et en italien.</p> <p>Le taux d'encadrement est très satisfaisant, notamment en allemand, en espagnol et en italien où les effectifs des étudiants de L1 étaient pour l'année 2014-2015 respectivement de 11, 63 et 8.</p> <p>Le nombre d'intervenants extérieurs est très faible (2). Cet encadrement très « académique » est cependant en accord avec le débouché principal de cette formation, à savoir l'enseignement et éventuellement la recherche.</p> <p>Chaque année est dotée d'un responsable et de responsables d'Unités d'enseignements (UE). Toutefois l'élaboration des programmes se fait de façon concertée avec l'équipe pédagogique, qui contribue à l'élaboration des programmes de la formation et assure sa mise en œuvre ainsi que l'accompagnement des étudiants.</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs étudiants varient selon les années et les langues étudiées. Toutefois, la spécialité <i>LLCER</i> anglais attire davantage les étudiants de première année. Aussi, dans un souci d'encadrement optimal des candidats toujours plus nombreux dans le parcours <i>LCCER</i> anglais, l'université a décidé de limiter le nombre de places en première année.</p> <p>Pour l'année 2013-2014, les taux de réussite en L1, toutes langues confondues, était de 44%. Pour la même année universitaire le taux de réussite des L2 était de 64,7%.</p> <p>Or, la formation présente des taux de réussite assez inégaux selon les années, les niveaux et la langue étudiée. Ainsi, le taux de réussite en L3 sur les quatre dernières promotions, toutes langues confondues s'élève à 66 %. Or, sur les quatre dernières années, la licence d'anglais et d'italien affiche de meilleurs taux de réussite en L3 que les licences d'espagnol et d'allemand (autour de 73 % pour l'anglais et l'italien; 63 % pour l'espagnol et 56 % pour l'allemand). Depuis quatre ans, le taux de réussite en L3 augmente dans les licences d'anglais, d'allemand et d'italien. En revanche on assiste à une baisse de ce taux en espagnol.</p> <p>L'attractivité de la formation est attestée par la présence d'étudiants provenant d'autres régions et d'étudiants étrangers. En L2 et en L3, entre 10 à 20 % des effectifs suivant les langues et les années d'études, voire jusqu'à 50 % des effectifs en allemand, sont des étudiants étrangers.</p>
-------------------------------	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>Certains cours magistraux sont le fruit de thématiques de recherche étudiées par le laboratoire. Les cours dispensés par des spécialistes invités contribuent également à renforcer l'articulation entre la recherche et l'enseignement.</p> <p>Dès la L1, les étudiants suivent des cours de méthodologie universitaire et disciplinaire. Toutefois, le rapport admet que l'initiation à la recherche est insuffisante en L3.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La licence <i>LLCER</i> met principalement l'accent sur la formation de futurs enseignants. Les étudiants sont donc initiés dès la L2 à des cours préparant aux métiers de l'enseignement (module « Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement »).</p> <p>La formation adopte une approche professionnalisante plus marquée au cours de la troisième année. Les parcours « Enseignement Professeur des écoles - PE/Professeur lycée collège - PLC », « Enseignement Français langue étrangère - FLE » ou « Monde de l'entreprise et des administrations » offrent un apprentissage plus technique aux étudiants.</p> <p>La préparation et la délivrance du CLES (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) par l'université, participe de la professionnalisation de la formation. La possibilité qui sera offerte sous peu aux étudiants de passer les examens du TOIEC (<i>Test of english for international communication</i>), du Goethe-Zertifikat et du TestDaF (<i>Test Deutsch als Fremdsprache</i>) confèrera une lisibilité internationale de leur niveau de compétence en langues.</p> <p>La plateforme d'insertion professionnelle vise à accompagner les étudiants de première et de deuxième année dans leurs démarches de conception de <i>curriculum vitae</i> (CV) ou de recherche de stage ou d'un emploi, participant, ce faisant, de la professionnalisation de la formation.</p> <p>L'une des ambitions affichées de la formation est de permettre aux étudiants de travailler dans le domaine du tourisme. Cependant, il n'existe pas de partenariat avec ce secteur d'activité.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La plateforme d'insertion professionnelle aide les étudiants dans leur recherche de stages. Les conférences et interventions de professionnels, dans le cadre notamment de journées des métiers, constituent une occasion pour les étudiants d'avoir accès à de l'information concernant des stages ou des emplois. En L2 et en L3, les étudiants effectuent des stages d'observation obligatoires d'une semaine en milieu scolaire, en milieu éducatif spécialisé ou de la formation pour adultes. Ces deux stages font l'objet d'un suivi et d'un rapport de stage.</p> <p>Le rapport d'auto-évaluation mentionne avec transparence les imperfections et manques de la formation concernant d'autres débouchés que l'enseignement.</p>

<p>Place de l'international</p>	<p>L'université de Bourgogne a signé 80 conventions de coopération internationale avec une vingtaine de pays. L'université collabore également avec des organismes internationaux (Centre international d'étude pédagogique, l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse) et la DAAD (<i>Deutscher Akademischer Austausch Dienst</i>)). Les jumelages de la région Bourgogne avec le Land de Rhénanie-Palatinat et de l'université de Bourgogne avec l'université Johannes-Gutenberg à Mayence contribuent à la promotion de l'enseignement de l'allemand.</p> <p>Les partenariats internationaux avec de nombreux pays européens, américains ou asiatiques permettent, dans le cadre de cursus binationaux (franco-allemand) et trinationalaux (Italie) et Sherbrooke (Canada), des parcours bi-diplômants et tri-diplômants, ainsi que la mobilité internationale des étudiants et des enseignants. Ces échanges font l'objet d'une bonne politique d'information et de communication en amont.</p> <p>Les étudiants ont la possibilité de partir à l'étranger dans le cadre des échanges Erasmus (dès la L2) mais également en qualité d'assistants ou de lecteurs en L3. Le quart des étudiants de la promotion actuelle de L3 poursuivent leurs études à l'étranger, en partie grâce au financement du Conseil régional de Bourgogne.</p> <p>Outre le recours à des lecteurs étrangers, l'équipe pédagogique compte de nombreux enseignants-chercheurs locuteurs natifs dans toutes les langues enseignées. De sorte qu'à partir de la deuxième année, la majorité des enseignements sont assurés dans la langue étudiée.</p> <p>Un atout de la formation est de permettre d'apprendre une troisième langue en troisième année grâce à l'option « Langue vivante initiation ». Elle s'ajoute à la deuxième langue obligatoire. De même l'option « Renforcement des langues » accroît l'internationalisation de la formation.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'équipe pédagogique de la licence <i>LLCER</i> participe aux journées d'information dans les lycées et aux salons des études supérieures. Elle organise également des journées portes ouvertes.</p> <p>Il n'existe pas de sélection à l'entrée, les étudiants proviennent principalement de filières générales. Cependant le nombre de places en L1 <i>LLCER</i> anglais a été limité à 150 étudiants pour assurer un encadrement de qualité.</p> <p>Il faut saluer la qualité des divers dispositifs d'encadrements des étudiants en difficulté. Cet encadrement concerne principalement les étudiants de première année. Des cours intensifs de remise à niveau en allemand sont dispensés aux primo-entrants lors de la semaine de pré-rentrée. Les étudiants inscrits en anglais peuvent s'autoévaluer pour déterminer la nécessité ou non d'effectuer une remise à niveau. Les séances de remise à niveau se déroulent dans le laboratoire de langues, à une fréquence hebdomadaire, sous la supervision d'un tuteur anglophone. Par ailleurs, des cours de soutien (dans les matières de spécialités mais également en français) sont dispensés par un enseignant-référent (un responsable de groupe d'étudiants) au cours des deux semestres de la L1. Enfin, les étudiants de première année bénéficient de l'encadrement d'un directeur d'études qui facilite par son accompagnement la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Les responsables d'années organisent annuellement des réunions d'informations et reçoivent les étudiants lors de leurs heures de permanence.</p> <p>Le Plan de réussite en licence (PRL) permet également l'accompagnement et le suivi des étudiants en L2 et en L3 notamment avec du soutien en français (expression écrite), des heures d'« expression orale » et de « méthodologie » en langue, de « synthèse de documents » ainsi que des projets d'aide à l'insertion professionnelle. Ce dispositif est de nature à favoriser la réussite des étudiants.</p> <p>Les UE d'ouverture permettent des réorientations vers d'autres mentions de licence. A l'issue du premier ou du second semestre, des passerelles existent entre les mentions <i>LLCER</i>, <i>LEA</i> et <i>Lettres</i>. Les étudiants peuvent également changer de parcours ou d'options au sein de la mention <i>LLCER</i>, voire, grâce aux enseignements d'ouverture, s'orienter vers une formation en Brevet de technicien supérieur (BTS), en Diplôme universitaire de technologie (DUT), des masters professionnels ou une poursuite d'études à l'étranger. Il incombe aux professeurs-référents, aux responsables d'années et aux directeurs d'études d'assister les étudiants</p>

	<p>dans leurs démarches de réorientation.</p> <p>La formation s'efforce également d'attirer les étudiants de <i>LEA</i>, de <i>Lettres</i>, et des classes préparatoires au niveau Bac+2 ou Bac+3 qui souhaitent se réorienter.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement prend la forme de cours magistraux et de travaux dirigés.</p> <p>En L1, L2 et L3 <i>LLCER</i> anglais, allemand, espagnol, l'enseignement de la langue sous forme magistrale est sans doute dû à des raisons budgétaires mais semble peu pertinent sur le plan pédagogique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des déséquilibres dans l'offre de formation <p>Le tableau des unités d'enseignement fait apparaître un déséquilibre entre le nombre d'heures de civilisation britannique (30) et le nombre d'heures de civilisation américaine (20) en L1 <i>LCCER</i> anglais.</p> <p>En <i>LLCER</i> anglais, bien que la situation se rééquilibre en L3, la différence importante du nombre d'heures enseignées en L1 et en L2 dans le domaine de la littérature (L1 : 90 heures et L2 : 126 heures) par rapport au nombre d'heures enseignées en culture et en civilisation (L1 : 62 heures et L2 : 84 heures) demande à être justifiée. Ce déséquilibre entre le nombre d'heures dévolues à la littérature et celles dévolues à la civilisation est moindre en <i>LLCER</i> allemand, espagnol et Italien.</p> <p>Ce déséquilibre entre le nombre d'heures de ces deux disciplines révèle le schéma passéiste considérant que la littérature serait plus importante que la civilisation. De plus comment justifier que certaines unités d'enseignement de civilisation ont un ratio heures d'enseignement/nombre d'ECTS (<i>European credits transfer system</i>) bien inférieur à la littérature tout en étant dotées du même nombre d'ECTS ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ratio heures de CM/heures de TD <p>Toujours en L1 <i>LLCER</i> anglais, il paraît étonnant que les quarante heures de civilisations britannique et américaine soient seulement adossées à 12 heures de travaux dirigés de méthodologie. Ces déséquilibres entre l'enseignement magistral et les travaux dirigés sont encore plus manifestes en <i>LLCER</i> espagnol et italien où certains enseignements magistraux de littérature et de civilisation ne sont accompagnés d'aucun TD.</p> <p>L'université pratique la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Elle prépare également à la validation du Certificat informatique et internet (C2i) en deuxième année de licence et utilise un Environnement numérique de travail (ENT). A l'avenir, il est prévu qu'une salle de visioconférence soit installée.</p> <p>Le rapport indique l'impossibilité pour les étudiants à l'heure actuelle de suivre la formation à distance. Or l'apprentissage des langues requérant l'assiduité et étant basée sur le présentiel, on ne peut pas considérer l'absence de cette modalité d'enseignement comme étant problématique.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants suit une organisation classique.</p> <p>Les étudiants sont évalués de façon continue ou terminale.</p> <p>Une compensation s'effectue au cours de chaque semestre. Un semestre est validé et capitalisable lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à dix sur vingt (par compensation entre les notes de chaque UE). Le statut des étudiants Ajournés mais autorisés à composer (AJAC) est accordé aux étudiants à qui il ne manque pas plus de 10 ECTS par semestre.</p> <p>Le jury d'examen est nommé par la directrice d'UFR (Unité de formation et de recherche), qui agit dans ce cadre par délégation du Président de l'UB. Il est composé des responsables d'années ainsi que du responsable du diplôme et d'autres enseignants qui interviennent dans la formation.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Dans l'offre de formation actuelle, les étudiants se voient délivrer une Annexe descriptive au diplôme (ADD) détaillant la description de leur formation au terme de leurs études.</p>

<p style="text-align: center;">Suivi des diplômés</p>	<p>L'Observatoire des étudiants (ODE) est chargé du suivi d'études et de l'insertion professionnelle des diplômés. Si quelques étudiants optent pour une poursuite d'études dans des masters professionnels, ou s'engagent dans la vie active, la moitié choisit d'intégrer le master recherche en vue de préparer les concours de l'enseignement.</p> <p>Cependant l'absence de statistiques détaillées ne permet pas de dresser un tableau précis du devenir des diplômés de la formation, en particulier ceux qui quittent l'université en vue d'intégrer le marché du travail ou de poursuivre leurs études dans un autre établissement.</p> <p>Des informations glanées lors de discussions entre des étudiants et des enseignants révèlent que les étudiants qui ne poursuivent pas en master se destinent vers des métiers de l'administration ou du secteur tertiaire.</p>
<p style="text-align: center;">Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement est composé des responsables d'années, des représentants d'étudiants et de personnalités extérieures (un proviseur de lycée international, un professeur de classes préparatoires et un directeur de service culturel). On ignore la fréquence des rencontres du conseil. Ce dernier rédige des rapports à l'intention du Conseil d'UFR.</p> <p>Les responsables d'années, en qualité de coordinateurs, supervisent de façon concertée avec les membres de l'équipe pédagogique les programmes des enseignements, leur articulation avec les autres niveaux de la formation ainsi que les politiques d'évaluation des différents enseignements dans un souci d'harmonisation des pratiques.</p> <p>A deux reprises dans l'année, à la fin de chaque semestre, le CIPE (Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation) assure la conduite du dispositif d'auto-évaluation de la formation. L'autoévaluation, qui prend la forme de deux questionnaires anonymes, est cependant conçue en partenariat avec les responsables d'années. L'existence depuis 2009 de ces questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants, atteste du climat de confiance entre étudiants et équipe enseignante. Le processus d'autoévaluation a permis des ajustements positifs (révision des emplois du temps, réajustement des modalités d'examen, etc.)</p>

Observations de l'établissement

Maison de l'Université
Esplanade Erasme
BP 27877
21078 DIJON Cedex
03 80 39 39 80
pole.formation@u-bourgogne.fr



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
PÔLE FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion de
l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 17 mai 2016

Objet : Evaluation HCERES -S3LI170011553 – Licence « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales » - 0211237F

Monsieur le Directeur,

La direction de l'Université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Vous trouverez annexées à ce courrier les remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES de la Licence «**Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales** ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN



Remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES de la Licence
« **Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales** »

- L'équipe pédagogique assurant les enseignements dispensés dans le cadre de la Licence LLCER à l'Université de Bourgogne a apprécié le rapport d'évaluation précis et détaillé du HCERES, qui rend bien compte à ses yeux de la spécificité et de l'importance de cette formation à l'UFR Langues et Communication.

- Elle n'a relevé qu'une petite erreur factuelle concernant l'enseignement d'une troisième langue vivante : l'étude d'une LV3 peut être débutée dès la première année d'études (et non pas seulement en troisième année – « Place de l'international » p. 7 du rapport d'évaluation) et poursuivie tout au long du cycle de formation de la L1 à la L3 dans le cadre des unités d'enseignement d'ouverture.

- L'équipe pédagogique souhaite enfin apporter les compléments d'information suivants :

- Le taux de réussite en L3 LLCER Allemand est plutôt bon (près de 80 % en moyenne) et ne correspond pas à celui indiqué dans le rapport d'évaluation (« Effectifs et résultats » p. 6 du rapport d'évaluation) : en effet, les statistiques fournies par les services centraux de l'Université de Bourgogne ne permettent pas de calculer un taux de réussite réel car le nombre d'inscrits tient compte des inscriptions des étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles + Coursus intégré franco-allemand, alors que les étudiants ayant validé le diplôme sont apparemment seulement ceux apparaissant sur les procès-verbaux d'examen (les élèves des classes préparatoires bénéficient souvent d'équivalences sans se présenter aux examens et un certain nombre d'étudiants du Coursus intégré franco-allemand valident leurs examens hors sessions d'examen normales).
- Les choix pédagogiques faits dans le cadre de la refonte de l'offre de formation lors de chaque nouveau contrat (avec les modulations ou « disparités » relatives d'un département à l'autre en fonction des effectifs étudiants et enseignants et les « questions de cohérence pédagogique » mises en évidence p. 4 et p. 8 du rapport d'évaluation) répondent aussi aux exigences de réduction budgétaire imposées ces dernières années.

Concernant l'italien, les mutualisations, dues aux petits effectifs et surtout à la carence financière, sont évidemment responsables de certains déséquilibres. L'équipe pédagogique précise toutefois qu'elle a introduit en L1 (UE2) des « Ateliers » de littérature et civilisation adossés aux CM, que l'absence de TD de littérature en L2 est compensée par les TD de méthodologie disciplinaire (UE3), où les étudiants travaillent notamment sur des documents de civilisation, et que les CM de littérature de L3 (UE2) sont adossés aux programmes des concours et donc nécessairement mutualisés avec les CM du Master MEEF.

Concernant l'anglais et l'espagnol, le ratio CM/TD devrait être mieux équilibré dans la nouvelle offre de formation proposée en 2017, notamment en L1, où les deux départements s'efforceront d'introduire un maximum de TD, selon les moyens financiers alloués.

Le département d'anglais a d'ores et déjà prévu de rééquilibrer en 2017, en fonction des moyens humains, le poids des enseignements de civilisation par rapport à celui des enseignements de littérature (point évoqué p. 4 du rapport d'évaluation), notamment par le remplacement d'une partie des enseignements de littérature par des cours de « culture de l'image » (ex. au S2, il y aura à compter de 2017 24h de littérature, 12h de culture de l'image et 22h de civilisation).

- Le Conseil de perfectionnement (p. 9 du rapport d'évaluation) est appelé à se réunir à la fin de chaque semestre pour discuter des résultats des enquêtes réalisées chaque année (évaluation des enseignements) et proposer d'éventuelles améliorations de la formation. Il se réunit en outre pour examiner et amender les nouvelles maquettes dans le cadre de l'offre de formation (ex. deux réunions spécifiques en 2015-2016).